



VOTRE DOSSIER. MA PRIORITÉ.

Défendre un membre, c'est d'abord comprendre sa réalité et maîtriser son dossier.

Mon expérience syndicale, combinée à mon expertise en santé et sécurité au travail, m'a appris à intervenir avec écoute, méthode et rigueur. C'est cette expérience que je veux mettre à votre service.

LE RÔLE DE VOTRE VP.

Votre voix devant l'employeur

Représente officiellement la région lors des rencontres avec les gestionnaires.

Votre interprète de la convention

Répond à vos questions et veille au respect de la convention collective.

Applique les statuts et règlements

Les statuts et règlements dictent les devoirs et responsabilités des élus et nous nous devons de les suivre.

Gestionnaire de la région

Gère les libérations syndicales et le budget régional.

Décideur au comité exécutif

Siège au comité exécutif, qui dirige le syndicat, pour un mandat de 3 ans.

POURQUOI MON EXPÉRIENCE COMPTE.

Une expérience syndicale concrète.

Directeur syndical et membre du comité Bien-être, je connais la réalité des membres et le fonctionnement du syndicat.

Une expertise dans les dossiers sensibles.

Pendant trois ans, j'ai été responsable de dossiers en santé et sécurité au travail, climat de travail et harcèlement.

Une approche rigoureuse et documentée.

Ma formation d'auditeur m'amène à analyser les situations avec méthode et à assurer un suivi structuré des dossiers.

Un suivi jusqu'au bout.

Je coordonne les différents intervenants, syndicaux ou chez Hydro-Québec, pour faire avancer les dossiers.

VOS PRIORITÉS. NOTRE EXPÉRIENCE.

Découvrez l'équipe et nos engagements au verso.

Du 9 au 23 octobre, faites entendre vos priorités. Votez.